Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 029-212901821-20260709-DCM_2026_33-DE

Département du FINISTERE

Commune de PLOUÉGAT-GUERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 9 JUILLET 2026

Le neuf juillet deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Hervé Loussaut, Maire, suivant convocation faite le trois juillet deux mille vingt-six.

Membres présents : Monsieur Hervé LOUSSAUT, Monsieur Clément PEPE, Madame Elodie CORBEL, Madame Yolande CHATEIGNER, Monsieur Erwan LUCAS, Monsieur Ludovic BOUGET, Madame Magaly STEPHAN, Monsieur Alexandre JOLY, Madame Typhaine JONCOUR, Madame Clea PLUSQUELLEC, Monsieur Philippe TRELLU, Madame Katell SCORNET,

Absents excusés : Monsieur Thorsten BARTH qui a donné procuration à Madame Elodie CORBEL, Madame Marine JOLY qui a donné procuration à Madame Magaly STEPHAN, Madame Felicia KENNEDY-THYEBAUT qui a donné procuration à Monsieur Philippe TRELLU,

Secrétaire de séance : Madame Elocie CORBEL

Délibération n°2026/33

ELECTION DU TROISIÈME ADJOINT AU MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,
Vu la délibération n°2026-32 du 9 juillet 2026 portant création d'un troisième poste d'adjoint au maire,
Considérant la vacance du poste de troisième adjoint au maire,
Considérant qu'il est nécessaire de pourvoir ce poste vacant,
Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

Monsieur Erwan Lucas se déclare candidat au poste de troisième adjoint.
Mesdames Cléa Plusquellec et Typhaine Joncour, plus jeunes membres de l'assemblée, sont nommées assesseurs.

1er tour de scrutin :

Nombre de votants : 15
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1
Nombre de suffrages exprimés : 14
Majorité absolue : 8
Résultats : 14 (quatorze) voix pour Monsieur Erwan LUCAS

Monsieur Erwan LUCAS ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé adjoint au maire.

Pour copie conforme,
Le maire,
Hervé Loussaut,